

---

**FRENCH****9716/23**

Paper 2 Reading and Writing

**October/November 2017****1 hour 45 minutes**INSERT/ENCART

---

**READ THESE INSTRUCTIONS FIRST**

This Insert contains the reading passages for use with the Question Paper.

You may annotate this Insert and use the blank spaces for planning.  
This Insert is **not** assessed by the Examiner.**LISEZ D'ABORD CES INSTRUCTIONS**

Cet encart contient les textes à utiliser avec la feuille d'examen.

Il est permis d'annoter l'encart et d'utiliser les espaces vides pour faire un plan.  
Cet encart **n'est pas** corrigé par l'Examinateur.

---

This document consists of **3** printed pages and **1** blank page.

## Section 1

Lisez le **Texte 1** et répondez aux **Questions 1, 2 et 3** sur la feuille d'examen.

## Texte 1

### Une expérience enrichissante

Jusqu'à sa suspension en 1997, une période de service national ou militaire était obligatoire pour tous les jeunes mâles français. Plus récemment, la mise en place d'un système de service civique volontaire permet aux jeunes Françaises ainsi qu'aux jeunes Français de 16 à 25 ans de demander à s'inscrire pour six à douze mois.

Les jeunes volontaires qui y participent s'engagent dans des projets collectifs en France ou à l'étranger en faveur de la communauté dans les domaines de leur choix. Le service peut s'accomplir dans des secteurs aussi variés que la santé, le sport, l'environnement, le développement international, l'action humanitaire, la culture ou l'éducation. Les volontaires bénéficient d'une formation préliminaire qui est fournie par les responsables du projet et, bien sûr, des conseils offerts par ceux-ci tout au long de la mission.

A titre d'exemple, ces missions peuvent inclure l'accompagnement des personnes âgées dans des sorties, la prise en charge des personnes handicapées dans des pratiques sportives, ou encore la restauration de sites historiques ou la reconstruction d'endroits endommagés par une catastrophe naturelle.

Le fait de devoir effectuer son service pendant seulement 24 heures par semaine au minimum signifie qu'un engagement de service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. Mais le service civique lui-même ne donne droit à une compensation mensuelle que de quelque 570 euros. Malgré cette somme incontestablement modeste et la nature entièrement volontaire du programme, on ne peut pas satisfaire à toutes les demandes. Par manque de moyens financiers, pour chaque candidature acceptée chaque année, on doit en refuser trois ou quatre autres. Mais une promesse qui a été faite récemment par le gouvernement de débloquer les fonds nécessaires pour l'extension du programme à beaucoup plus de jeunes représente donc une nouvelle à applaudir.

« Personnellement, effectuer mon service civique m'a apporté un sentiment d'appartenance à la communauté et une meilleure compréhension de la valeur de la solidarité », dit Jean-Francis, jeune volontaire de 20 ans. Pour Marie, étudiante, cela a été une expérience enrichissante qui lui a permis de se sentir utile et de se faire une vision plus positive de son avenir.

5

10

15

20

25

## Section 2

Maintenant lisez le **Texte 2** et répondez aux **Questions 4** et **5** sur la feuille d'examen.

## Texte 2

**Et si l'on rendait le service civique obligatoire ?**

La possibilité de rendre le service civique obligatoire pour tous a refait surface sous le choc des actes de terrorisme à Paris en 2015. Selon un sondage, 77% des personnes interrogées y seraient favorables, y voyant le renforcement de l'unité nationale et l'amélioration de l'intégration sociale.

D'autres s'y opposent, reconnaissant toutefois que les objectifs du service sont bons. Pour eux, l'hypothèse de l'obligation se heurte immédiatement à des obstacles pratiques de faisabilité. « Rendre le service civique obligatoire est une proposition irréaliste ! » s'exclame Roger Delors, sociologue. « La condition essentielle de son succès, c'est que le travail entrepris soit perçu comme utile, nécessaire – sans cela, on ne fait que perdre son temps. Pourquoi faire croire qu'on peut trouver, du jour au lendemain, suffisamment de missions de service civique valables pour les 800 000 jeunes impliqués ? A cela s'ajoute l'insuffisance de personnel qualifié pour les encadrer. Quant au financement, n'en parlons pas ! »

« Moi, j'y suis fortement opposée pour des raisons de principe » rajoute Julie Henchot, psychologue, « parce que cela contribue à stigmatiser les jeunes en laissant sous-entendre qu'ils manqueraient de civisme, ce qui est tout à fait injuste. Les jeunes ne sont pas moins civiques que les autres tranches d'âge – loin de là ! Il faudrait, bien sûr, que chaque jeune de ce pays ait la possibilité de faire son service civique, parce que c'est une expérience qui transforme. Cependant, le fait de le rendre obligatoire lui ferait perdre sa valeur principale, c'est-à-dire son côté volontaire ».

« Les missions de service civique ne doivent surtout pas être confondues avec l'exercice d'un emploi salarié » avertit Christine Ndoye, présidente d'une association d'étudiants. « Le risque, c'est que les autorités s'en servent pour créer l'illusion d'une diminution du taux de chômage chez les jeunes ou pour masquer les difficultés qu'ils éprouvent en début de carrière ».

Daniel Millot, secrétaire général d'un syndicat de travailleurs, ajoute : « Nous redoutons notamment l'exploitation par les employeurs peu scrupuleux de jeunes qui font leur service civique et leur utilisation comme main-d'œuvre bon marché. Ces employeurs peuvent être tentés par le recrutement de ces jeunes peu qualifiés en remplacement de salariés vulnérables. Au contraire, il faut tout faire pour préserver les vrais emplois avec tous les droits et frais qui vont avec ».

5

10

15

20

25

30

**BLANK PAGE**

---

Permission to reproduce items where third-party owned material protected by copyright is included has been sought and cleared where possible. Every reasonable effort has been made by the publisher (UCLES) to trace copyright holders, but if any items requiring clearance have unwittingly been included, the publisher will be pleased to make amends at the earliest possible opportunity.

To avoid the issue of disclosure of answer-related information to candidates, all copyright acknowledgements are reproduced online in the Cambridge International Examinations Copyright Acknowledgements Booklet. This is produced for each series of examinations and is freely available to download at [www.cie.org.uk](http://www.cie.org.uk) after the live examination series.

Cambridge International Examinations is part of the Cambridge Assessment Group. Cambridge Assessment is the brand name of University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES), which is itself a department of the University of Cambridge.